



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 septembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28/09/2007

**Cession à la Communauté d'Agglomération de Niort d'un terrain
cadastré section EL n° 42**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Rodolphe CHALLET -

Excusés ayant donné pouvoir :

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007

DELIBERATION D20070353

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Cession à la Communauté d'Agglomération de Niort d'un terrain
cadastré section EL n° 42**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Communauté d'Agglomération de Niort souhaite réaliser un lotissement d'activités au lieu-dit « La Garenne ». La desserte de cette zone suppose la prolongation de certains réseaux et l'aménagement de la parcelle cadastrée section EL n° 42 appartenant à la Ville de Niort.

Afin de permettre la réalisation dudit projet, il est proposé de céder à la CAN la parcelle citée ci-dessus au prix estimé par le service du domaine, soit un montant de 23700 €.

Les frais de notaire relatifs à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la Communauté d'Agglomération de Niort la parcelle cadastrée section EL n° 42 d'une superficie de 2967 m² au prix de 23 700 €,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir,

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 35 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 10 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER